



DECLARATION DES ORGANISATIONS CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, SOLIDAIRES étudiants-es, UNEF

La journée de mobilisation du 17 mars à l'initiative des organisations de jeunesse a été une réussite.

Les jeunes, très concernés par ce projet de loi, se sont fortement mobilisés avec le soutien des organisations de salarié-es.

La preuve est faite que les annonces du Premier ministre pour aménager la loi travail n'ont visiblement pas convaincu et ce malgré l'offensive gouvernementale largement relayée.

Les jeunes doivent pouvoir manifester et se réunir librement. Le gouvernement doit respecter leurs droits et non multiplier les obstacles.

Le débat sur la loi est loin d'être terminé. La réécriture du texte ne touche pas au cœur du projet qui contient toujours de multiples régressions.

Ce nouveau projet de texte ne répond donc pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salarié-es et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne peut pas être synonyme de la casse du code du travail mais nécessite en revanche un changement de politique économique et sociale.

Le gouvernement doit retirer son projet, entendre les propositions alternatives portées par les organisations de jeunesse et de salarié-es et en discuter avec elles.

Fortes de la réussite de cette journée, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, appellent les jeunes et les salarié-es à poursuivre et amplifier la mobilisation dès le 24 mars prochain, jour de la présentation du projet de loi au conseil des ministres.

**Le 24 mars 2016, à Tours, manifestation à 10h30,
place Anatole France.**

Ce sera une nouvelle étape avant la puissante journée de grève et de manifestations du 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

**Le 31 mars 2016, grève et manifestation à Tours,
10h00, place de la Liberté.**

St Avertin, le 21 mars 2016

Appel commun des Secrétaires des organisations syndicales CGT - FO - SOLIDAIRES - FSU (37)

A l'ensemble de nos sections et syndicats du Département

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL : GREVE DANS L'UNITE LE 31 MARS

Malgré la réécriture de quelques dispositions de son projet de loi et les différentes manœuvres pour tenter de faire croire aux salariés, aux chômeurs et aux jeunes que ce nouveau texte marquerait une grande avancée sociale, force est de constater que le gouvernement en choisissant de maintenir la philosophie générale de ce texte ne nous laisse pas d'autres choix que de monter d'un cran dans le rapport de force.

Nous, Secrétaires des organisations CGT-FO et SOLIDAIRES du département, appelons dès lors l'ensemble de nos sections et de nos syndicats à préparer dans l'unité la plus large possible la grève du 31 mars prochain pour contraindre le 1er Ministre à retirer son projet de loi.

C'est pourquoi, nous appelons nos sections et nos syndicats à se rencontrer, à poursuivre la discussion pour organiser ensemble avec les salariés de nos entreprises, de nos services, des réunions d'information et des assemblées générales où serait mis à l'ordre du jour la question de la grève pour obtenir le retrait total de ce projet de loi.

Nos organisations nationales ont fixé le 31 mars comme journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle pour faire pression sur le gouvernement et qu'il renonce à son texte, c'est donc une date importante qu'il convient de préparer.

Le gouvernement doit entendre les revendications exprimées par la jeunesse et les salariés. Il doit prendre en compte nos revendications.

Par la mobilisation et par l'action commune sur cette revendication claire, celle du retrait du projet de loi travail, dans l'unité avec le secteur privé et le secteur public avec nos organisations syndicales nous pouvons faire reculer le gouvernement et le patronat.

Dès aujourd'hui se préparent les conditions de la réussite de cette grande journée de mobilisation, il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour obtenir l'abandon de ce projet de loi et de nous tenir aux côtés des salariés.

Dès le 31 mars, et en fonction des résultats obtenus après ce puissant mouvement qui s'annonce, se trouvera posé le problème de la poursuite de la grève jusqu'au retrait dans le cadre de ces assemblées générales et des intersyndicales, dans l'unité nous pourrions gagner.

Fait à Saint-Avertin, le 15 mars 2016

Stéphane DEPLOBIN

Grégoire HAMELIN

Eric SIONNEAU

Gilles MOINDROT

UD CGT 37

UD FO 37

Union SOLIDAIRES 37

FSU 37